



Il est 14 heures ce 17 juin 2023, dans la salle de restauration de l'EME, l'assemblée générale ordinaire est ouverte par le Président par intérim Jean Alain Steinfeld en présence du conseil d'administration, de la Direction générale des établissements, du commissaire aux comptes et des membres de l'association régulièrement convoqués. Sont présents les directeurs des dispositifs.

ORDRE DU JOUR

- 1) Rapport moral 2022
- 2) Rapport financier 2022
- 3) Rapport du commissaire aux comptes
- 4) Synthèse des rapports d'activité 2022 des dispositifs
- 5) Élections et renouvellement du président et des membres au Conseil d'Administration
- 6) Questions diverses

1) Rapport moral 2022

M. Steinfeld lit le rapport d'activité en précisant qu'il est celui de J.C. Locatelli, à qui il rend hommage ainsi qu'à sa famille.

Il expose brièvement les activités et projets (inclusion éducative hors les murs, ruches, cafés des familles, EHPAD...) et salue l'action de la Direction générale face à la sortie du Covid et le projet de fusion notamment.

M. Steinfeld présente les axes 2023 :

- renforcement de la communication vers les familles
- stabilisation de l'ESAT
- cafés familiaux avec des questions graves (deuils, sexualité)

M. Ismaïl ajoute que des suggestions peuvent être faites sur la boîte mail de la DG.

2) Rapport financier 2022

M. Fizet présente ensuite le rapport financier. Les comptes en l'état sont approuvés à l'unanimité, y compris le renouvellement des cotisations, sans augmentation, à 65€.

Il souligne les difficultés rencontrées par l'ESAT en 2021 et 2022 mais espère une reprise en 2023.

3) Rapport du commissaire aux comptes

Le CAC présente aussi son rapport et certifie les comptes annuels réguliers et sincères en confirmant qu'il avait à sa disposition les documents nécessaires.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité

Le maintien de la cotisation est adopté à l'unanimité

4) Synthèse des rapports d'activité 2022 des dispositifs

- Habitat – présentation de M. Carion
- EME – présentation de M. Arnolin et Mme Clairoux
- ESAT – présentation de Mme GARMA

- ASM-SVA – présentation de Mme Guillauby et M. Jumet

Un appel au bénévolat est lancé pour l'ESAT sur des activités concernant la qualité de vie en général (musique, théâtre) mais les bénévoles ne pourront pas remplacer les professionnels en responsabilité.

5) Élections et renouvellement des membres au Conseil d'Administration

MM. Steinfeld, Faure et Ménudier sont réélus à l'unanimité.

Les candidatures d'Anne Locatelli et Thierry Peltier sont présentées. Ils sont élus à l'unanimité et M. Steinfeld propose la création d'un poste de vice-président pour remplacer le poste de secrétaire général.

M. Steinfeld est élu président à l'unanimité.

M. Fizet est élu vice-président à l'unanimité.

M. Presti est élu trésorier à l'unanimité.

6) Domiciliation de l'association ARPEI

L'assemblée générale confirme à l'unanimité que , y compris dans les statuts, le siège de l'association est relocalisé au 5 avenue de Bellevue à Gagny.

L'assemblée générale ordinaire est levée à 16h45.

Jean alain Steinfeld

Président de l'association ARPEI



Gagny le 1/7 2008